

DEVENIR MÈCÈNE ET SOUTENIR LE FESTIVAL DE FROVILLE



ÊTRE MÈCÈNE DU FESTIVAL DE
MUSIQUE SACRÉE ET BAROQUE
DE FROVILLE,
C'EST SOUTENIR

UN **projet**
culturel
ET **patrimonial**
ambitieux,

Comme pour beaucoup
d'autres secteurs, la
Culture peut désormais
être soutenue par les
particuliers, à travers le
mécénat.

UN PROJET ORIGINAL,
ENRACINÉ
DANS UN UN SITE UNIQUE
EN LORRAINE DONT LE
RAYONNEMENT VA BIEN
AU-DELÀ DU TERRITOIRE DE CE
VILLAGE DE 120 HABITANTS.

QUI PEUT DEVENIR MÉCÈNE ? Entreprise ou particulier, le mécénat d'une association à but culturel permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.

NOUS ASSURONS AUX ENTREPRISES QUI S'ASSOCIENT AU FESTIVAL D'ÊTRE PRÉSENTES SUR NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION.

ENTREPRISES ET PARTICULIERS

Notre association étant reconnue d'intérêt général, vous pourrez déduire de votre revenu imposable une partie de vos dons selon les règles de l'administration fiscale.

Nous vous délivrerons un reçu fiscal de mécénat qui vous donnera droit à une réduction d'impôt.

UN DON, MÊME MODESTE CONTRIBUERA À RÉUNIR LES BUDGETS NÉCESSAIRES POUR DÉVELOPPER ET FAIRE PERDURER LE FESTIVAL.

OUI, JE SOUHAITE SOUTENIR LE FESTIVAL DE FROVILLE

FORMULAIRE DE DON à compléter et à renvoyer

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

JE FAIS UN DON D'UN MONTANT DE :

€

Date et signature